Ils oublient que la Constitution canadienne - comme toute bonne constitution - se développe et se transforme. Ils oublient que le Lac Meech n'est pas le dernier mot, mais plutôt le premier pas. Ils oublient que l'avenir de ce pays sera sérieusement compromis si les membres de cette fédération n'acceptent pas tous la Constitution du pays.

Il est naturel que les priorités constitutionnelles diffèrent selon les régions. Elles diffèrent pour des raisons d'histoire, de culture, de taille et de développement économique. De fait, la Constitution a pour but d'équilibrer ces priorités, de refléter cette diversité d'intérêts et de le faire d'une façon qui permettra une évolution et d'autres améliorations.

Vu dans ce contexte, l'Accord du Lac Meech ne s'est pas contenté de corriger une terrible lacune dans la Constitution actuelle. Ce n'était pas une entente constitutionnelle pour le Québec. C'était une entente constitutionnelle pour tout le pays. Une entente constitutionnelle qui, en englobant enfin le Québec, permet au pays de poursuivre son cheminement et de se débarrasser finalement des dissensions et des discordes qui ont marqué son passé.

C'est sous cet angle qu'il faut voir la réforme du Sénat. Cette réforme est politiquement impossible si le Québec ne participe pas à la Constitution. Elle pourrait aussi être légalement impossible puisque les droits sénatoriaux du Québec sont enchâssés dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. L'Accord du Lac Meech nous permet d'engager la réforme du Sénat. Et aussi une meilleure réforme du Sénat. Sous la Constitution actuelle, le Sénat peut être modifié sans le consentement de l'Alberta ou des provinces de l'Atlantique. La nouvelle entente constitutionnelle, qui exige le consensus, garantit qu'aucune province ne verra ses intérêts ignorés. Certains ont prétendu que cette exigence d'unanimité empêchera toute réforme du Sénat. Mais les provinces qui pourraient exercer leur veto sur la réforme du Sénat ont déjà un droit de veto. S'il n'y a aucun progrès sur l'Accord du Lac Meech, elles ne se montreront pas intéressées par une réforme du Sénat. Il n'y aura donc pas de changement. Mais si nous instaurons un climat de réforme plutôt que de rigidité, des changements réels sont possibles.

L'Accord du Lac Meech n'est donc pas un obstacle au changement. Il libère le pays en le rendant entier et en lui donnant les moyens de poursuivre son cheminement et d'apporter d'autres améliorations.

Les premiers ministres, les pontifes de la politique et les prima donna qui balanceraient tout cela n'ont pas encore répondu à certaines questions fondamentales. Comment modifieraient-ils l'Accord sans perdre le consensus qui est le but fondamental d'une constitution? Après toutes les promesses que nous avons faites, pourquoi le Québec devrait-il nous faire à nouveau confiance si nous renions cette entente comme d'autres gouvernements ont déjà renié leurs promesses?